



TEXTE ADOPTÉ n° 814  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SECONDE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2015-2016

27 septembre 2016

---

---

## PROJET DE LOI

*ratifiant l'ordonnance n° 2016-129 du 10 février 2016  
portant sur un **dispositif de continuité de fourniture succédant  
à la fin des offres de marché transitoires de gaz et d'électricité.***

**(Texte définitif)**

*L'Assemblée nationale a adopté sans modification le projet de loi,  
adopté par le Sénat en première lecture après engagement de la procédure  
accélérée, dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

*Sénat : 545, 760, 761 et T.A. 178 (2015-2016).*

*Assemblée nationale : 3966 et 3979.*

---

### **Article unique**

L'ordonnance n° 2016-129 du 10 février 2016 portant sur un dispositif de continuité de fourniture succédant à la fin des offres de marché transitoires de gaz et d'électricité est ratifiée.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 27 septembre 2016.*

*Le Président,*  
*Signé : CLAUDE BARTOLONE*

ISBN 978-2-11-144169-9



9 782111 441699

ISSN 1240 - 8468